A TEREX BRAND

Supplément au manuel de l'opérateur

Genie® Fall Arrest Bar

Traduction des instructions originales
First Edition
Eleventh Printing
Part No. 1256390FRGT

Fabricant : CE

Terex Global GmbH
Bleicheplatz 2
Schaffhausen, 8200
Suisse

Note: Terex Global GmbH is also known as "Genie" when referenced in this manual.

EU Authorized representative:

Genie Industries B.V.
Boekerman 5
4751 XK OUD GASTEL
The Netherlands

UK Authorized representative:

Genie UK Limited
The Maltings
Wharf Road
Grantham
NG31 6BH
UK

Comment nous contacter :

https://www.genielift.com/region-selector

Pour accéder aux autres langues disponibles pour ce supplément :

- Consulter https://www.genielift.com https://www.genielift.com/en/support/manuals
- Utiliser les liens pour localiser les manuels de l'opérateur
- Sélectionner une langue
- Sélectionner des suppléments

Table des matières

Introduction 1
Instructions d'installation 15
Registre d'inspection et barre antichute Genie 20
Déclaration de conformité 21

Copyright © 2017 par Terex Corporation

Première édition : Septième impression, Avril 2026

Genie, « S » et « Z » sont des marques déposées de Terex South Dakota, Inc. aux États-Unis et dans de nombreux autres pays.

Cet accessoire est conforme aux éléments suivants :

CE - Directive CE 2006/42/CE
- Règlement UE 2016/425 (EPI)

ANSI/SAIA A92.20
CAN/CSA B.354.6
AS1418:10

Introduction

Modèle approuvé

Modèles homologués pour être utilisés sur les marchés ANSI et CSA, construits à partir de 2003 :

Z®-45/25	S®-65 TRAX
Z®-45 DC	S®-60 HF
Z®-45/25 RT	S®-65 HF
Z®-45/25J RT	S®-60 XC
Z®-45 XC	S®-65 XC
Z®-45 HF	S®-60 DC
Z®-45 FE	S®-60 FE
Z®-51/30	S®-60J
Z®-60 DC	S®-80J
Z®-60 FE	S®-80
Z®-60/34	S®-85
Z®-62/40	S®-80 XC
Z®-80/60	S®-85 XC
Z®-135/70	S®-100
ZX®-135/70	S®-105
S®-40 XC	S®-120
S®-45 XC	S®-125
S®-40 TRAX	SX™-105 XC
S®-45 TRAX	SX™-125 XC
S®-40 HF	SX™-150
S®-45 HF	SX™-180
S®-60	SX™-135 XC
S®-65	
S®-60 TRAX	

Modèles homologués pour être utilisés sur le marché australien :

Modèles	À partir du numéro de série
S®-45 XC	
S®-65 XC	
S®-85 XC	
S®-65 TRAX	S65CXH-45001 et S65XCD-101
Z®-45 XC	
Z®-45 FE	

AVERTISSEMENT Ne pas installer de barre antichute sur des flèches Genie différentes des modèles homologués.

Introduction

Modèles homologués pour être utilisés sur le marché européen (CE) :

Les certificats d'examen CE et UKCA indiqués dans la section « Déclaration de conformité » du présent manuel se rapportent à l'installation et l'utilisation de la barre antichute sur les modèles homologués par Genie dont la liste suit.

Modèles	CE Certificats	Années
Pour les tâches nécessitant l'utilisation de la barre antichute Genie, ce certificat couvre tous les modèles énumérés ci-dessous.	DK-MAC000140 i01	2003–2026
Z®-45/25, Z®-45/25J, Z®-45/25 RT, Z®-45/25J RT	CE6/13332/PAC	2003–2008
	CE10/13463/PAC	2009–2014
	CE15/13612/PAC	2015–2020
	KCEC4502	2020–2025
Z®-45 XC	CE15/13712/PAC	2017–2022
	KCEC4519	2020–2022
Z®-45 DC, Z®-45 FE	KCEC4345	2020–2025
Z®-51/30J RT	CE6/13399/PAC	2005–2010
	CE10/13466/PAC	2009–2014
	CE15/13611/PAC	2015–2020
	KCEC4501	2020–2025
Z®-60/34	CE6/13331/PAC	2003–2008
	CE10/13473/PAC	2009–2014
Z®-60 DC, Z®-60 FE	CE15/13689/PAC	2016–2021
	KCEC4514	2020–2026
Z®-62/40	CE15/13602/PAC	2014–2019
	KCEC4492	2020–2024
Z®-80/60	CE6/13330/PAC	2004–2009
	CE10/13515/PAC	2010–2015
	CE15/13618/PAC	2015–2020
	KCEC4507	2020–2025
Z®-135/70	CE6/13378/PAC	2005–2010
	CE10/13513/PAC	2010–2015
ZX®-135/70	CE15/13620/PAC	2015–2020
	KCEC4509	2022–2025
S®-40, S®-45	CE6/13328/PAC	2003–2009
	CE6/13329/PAC	2003–2009
	CE10/13474/PAC	2009–2014
	CE15/13603/PAC	2014–2019
	KCEC4493	2020–2024
S®-40 XC, S®-45 XC	CE15/13734/PAC	2019–2024
	KCEC4523	2020–2024
S®-40 TRAX, S®-45 TRAX, S®-40 HF, S®-45 HF	CE15/13734/PAC	2019–2024
	KCEC4523	2020–2024

Introduction

Modèles	CE Certificats	Années
S®-60, S®-65	CE6/13320/PAC	2003–2008
	CE10/13461/PAC	2009–2014
	CE10/13461/PAC	2014–2015
	CE15/13613/PAC	2015–2020
	KCEC4503	2020–2025
S®-60 TRAX, S®-65 TRAX, S®-60 HF, S®-65 HF	KCEC4521	2020–2023
	KCEC4503	2020–2025
S®-65 XC	CE15/13725/PAC	2018–2023
	KCEC4521	2020–2023
S®-60 DC, S®-60 FE	KCEC4716	2021–2026
S®-60J	KCEC4373	2020–2025
S®-80J	KCEC4385	2021–2026
S®-80, S®-85	CE6/13327/PAC	2003–2008
	CE6/13446/PAC	2009–2014
	CE10/13512/PAC	2010–2015
	CE15/13607/PAC	2014–2019

Modèles	CE Certificats	Années
S®-80 XC, S®-85 XC	CE15/13717/PAC	2017–2022
	KCEC4520	2020–2022
S®-100, S®-105	CE6/13326/PAC	2003–2008
	CE10/13518/PAC	2010–2015
	CE15/13619/PAC	2015–2020
	KCEC4508	2020–2025
S®-120, S®-125	CE6/13326/PAC	2003–2008
	CE10/13518/PAC	2010–2015
	CE15/13619/PAC	2015–2020
	KCEC4508	2020–2025
SX™-105 XC, SX™-125 XC	CE15/13705/PAC	2016–2021
	KCEC4516	2021–2026
SX™-135 XC	CE15/13704/PAC	2016–2021
	KCEC4515	2020–2021
SX™-150	CE15/13669/PAC	2015–2020
	KCEC4512	2020–2025
SX™-180	CE10/13597/PAC	2014–2015
	CE15/13617/PAC	2015–2020
	KCEC4506	2020–2025

Introduction

L'installation et l'utilisation de la barre antichute sur les modèles Genie homologués énumérés ci-dessous sont couvertes par les examens CE et UKCA de ces modèles.

Les Déclarations de conformité associées à ces modèles homologués CE et UKCA sont incluses à la documentation d'origine expédiée avec la machine.

Modèles	CE Certificats
Z®-45 XC	01/205/1005/23
Z®-45/25J DC, Z®-45/25J Bi-Energy, Z®-45/25J RT	01/205/1018/23
Z®-45 DC, Z®-45 FE	DK-MAC000198 i01
Z®-51/30J RT	01/205/1006/23
Z®-60 DC, Z®-60 FE	DK-MAC000145 i01
Z®-62/40	DK-MAC000161 i01
Z®-51/30J RT	01/205/1006/23
Z®-60 DC, Z®-60 FE	DK-MAC000145 i01
Z®-62/40	DK-MAC000161 i01
Z®-80/60	1370-160R-IX-0005-07-2023
ZX®-135/70	01/205/1040/24
S®-40 XC, S®-45 XC, S®-40 HF, S®-45 HF, S®-40 TRAX, S®-45 TRAX	DK-MAC000157 i01
S®-65 XC, S®-65 TraX, S®-65 HF	DK-MAC000155 i01
S®-60 DC, S®-60 FE	DK-MAC000196 i01
S®-60J	DK-MAC000188 i01
S®-80 XC, S®-85 XC	1370-160R-IX-0004-12-2022
S®-80J	DK-MAC000159 i01
SX™-135 XC	1370-160R-IX-0001-02-2022
SX™-150	01/205/1038/24
SX™-180	01/205/1039/24

Introduction

Guide de système antichute pour flèches automotrices Génie

Contexte

Les flèches sont conçues pour transporter du personnel en hauteur. Les organismes de réglementation de nombreuses régions du monde exigent désormais que la nacelle soit équipée d'un système de protection personnelle contre les chutes en plus de rampes de sécurité. La protection personnelle contre les chutes peut consister en un système de retenue ou un système antichute. Selon le travail effectué, un système de retenue ou un système antichute doit être utilisé lorsque l'on se trouve dans la nacelle. Le travail exige parfois que l'on sorte de la nacelle pour s'appuyer sur une structure attenante. Si la structure attenante n'est pas équipée pour garantir une protection appropriée contre les chutes, la flèche Genie peut être utilisée pour ancrer le système antichute.

Ce document décrit comment utiliser les flèches Genie pour ancrer un système antichute.

Définitions

Personne qualifiée

Une « personne qualifiée » est une personne qui, par un diplôme, un certificat ou une qualification professionnelle reconnu(e), ou par des connaissances, une formation et une expérience exhaustives, a démontré sa capacité à résoudre les incidents se rapportant au sujet, au travail ou au projet.

Systèmes de retenue

Les systèmes de retenue éliminent les risques de chute d'un travailleur. Un système de retenue peut inclure une sangle ou un harnais de sécurité. Lorsqu'un système de retenue est utilisé comme protection contre les chutes dans une nacelle montée sur flèche, l'employeur, l'utilisateur ou l'opérateur doit s'assurer que la longe et le point d'ancrage sont disposés de façon à empêcher l'opérateur de tomber hors de la nacelle.

Systèmes antichute

Un système antichute est un système qui permet d'arrêter une chute. Les sangles de sécurité sont interdites sur ce type de système qui exige, à la place, un harnais complet avec une longe de sécurité qui limite la distance de chute et la force d'arrêt sur la personne. Les longes antichute intègrent généralement une section absorbant les chocs ou se présentent sous la forme d'une longe autorétractable à câble/sangle.

Longe autorétractable à câble/sangle

Dispositif de décélération contenant un câble enroulé sur un tambour qui peut être lentement déroulé de, ou enroulé sur, le tambour sous une légère tension pendant le mouvement normal de l'employé et qui, en cas de chute, bloque automatiquement le tambour et stoppe la chute. L'utilisation d'une longe autorétractable à câble/sangle comme longe antichute est autorisée sur les nacelles montées sur flèche.

Introduction

Préférence en matière de protection personnelle contre les chutes

Lors de la définition d'un espace/de conditions de travail, l'ordre de préférence en matière de protection contre les chutes est le suivant :

1 Système de retenue : pour empêcher toute chute potentielle

2 Système antichute : pour limiter les blessures en cas de chute

Les flèches automotrices Genie peuvent être utilisées pour ancrer le système antichute, y compris lorsque l'on travaille à l'extérieur de la nacelle conformément aux lignes directrices suivantes :

1 La protection contre les chutes de l'opérateur de flèche doit être fournie par le propriétaire, l'employeur, l'utilisateur ou l'opérateur de la flèche.

2 Une « personne qualifiée » qui connaît les réglementations et systèmes en matière de protection contre les chutes doit définir l'espace de travail et le système antichute qui garantissent la sécurité du travailleur.

3 La stabilité des flèches Genie a été testée sur une surface plane pour une personne de 300 lb/136 kg équipée d'un système antichute et la charge autorisée restante sur la nacelle. C'est pourquoi le poids d'une personne, outils et équipements inclus, qui sort de la nacelle alors qu'elle est attachée à l'un des points d'ancrage de la nacelle ne doit pas dépasser 300 lb/136 kg.

4 Le dispositif d'ancrage est intégré à un système antichute. L'utilisateur doit s'équiper d'un dispositif de limitation de la force d'arrêt à 1 349 lb/6 kN au maximum (1 798 lb/8 kN dans certaines parties du monde). Respecter toutes les réglementations locales et gouvernementales en vigueur.

5 Le système antichute doit limiter toute chute libre potentielle à 6 p/1,8 m (6,6 pi/2 m dans certaines parties du monde). Respecter toutes les réglementations locales et gouvernementales en vigueur.

6 Une seule personne peut descendre de la plate-forme en hauteur et travailler à l'extérieur de celle-ci tout en restant attachée à un point d'ancrage homologué pour la longe.

7 Le poids d'une personne attachée à un point d'attache de la longe de sécurité approuvé et qui travaille à l'extérieur de la nacelle doit être inclus dans le calcul de la charge de la nacelle.

8 Les employeurs et les opérateurs doivent être conscients des mouvements verticaux et horizontaux potentiels de la plateforme et en tenir compte lorsqu'ils montent ou descendent de celle-ci en hauteur.

9 La flèche doit être sur une surface ferme et plane pour pouvoir être utilisée comme point d'ancrage du système antichute.

10 Une personne formée à l'utilisation de la flèche Genie doit rester au sol, près des commandes au sol de la machine, ou près des commandes de la nacelle pour éviter toute utilisation illicite et empêcher que la machine ne soit utilisée lorsqu'elle sert de point d'ancrage du système antichute.

11 Le système de protection contre les chutes doit respecter toutes les exigences locales, provinciales, fédérales, du site de travail et du fabricant en vigueur concernant l'utilisation d'un équipement personnel de protection contre les chutes.

12 Ne pas utiliser la flèche lorsque l'opérateur s'est détaché et a quitté la nacelle.

13 Prêter attention aux problèmes médicaux susceptibles d'affecter la sécurité de l'utilisateur, qu'il s'agisse d'une utilisation normale ou d'une situation d'urgence.

14 Mettre en place un plan de secours à appliquer dans les situations d'urgence susceptibles de survenir lors du travail en hauteur.

Introduction

15 Ne procéder à aucune modification, ajout ou réparation sur cet équipement sans le consentement écrit de Genie.

16 Ne pas utiliser cet équipement en dehors des limites indiquées ni à des fins autres que celles prévues.

17 Avant utilisation, toujours vérifier la compatibilité des différentes pièces de l'équipement avec le système dans lequel il doit être utilisé.

18 La fonction de sécurité d'une pièce de l'équipement peut perturber celle d'une autre, selon la configuration.

19 Pour remiser et transporter l'équipement, procéder de la manière suivante :

- Éviter tout contact avec des objets lourds et tranchants susceptibles d'endommager la sangle.
- Tenir l'équipement à l'écart de toute substance dangereuse susceptible de l'endommager, comme les acides, les alcalis, le carburant ou les peintures.
- Installer l'équipement conformément aux instructions d'installation figurant dans le présent manuel.

20 Pour des raisons de sécurité et en ce qui concerne les équipements destinés à une utilisation dans un système antichute, il convient de respecter les mesures suivantes lors du positionnement du point/dispositif d'ancrage et de l'exécution du travail :

- distance de chute et de chute libre potentielle ;
- distance de décélération maximale autorisée ;
- longueur de blocage maximale (pour longe autorétractable à câble/sangle uniquement) ;
- tout étirement du câble ou de la sangle au-delà de la distance de décélération ;
- hauteur de l'opérateur ;
- tout effet de harnais, longes autorétractables à sangle incluses ;
- facteur de sécurité (doit être suffisant pour garantir le respect de l'espace requis entre l'opérateur et la surface inférieure) ;
- tout mouvement de la nacelle dû à des charges dynamiques ;
- toute obstruction sous la nacelle ;
- tout autre type de circulation ou de distraction susceptible d'affecter la sécurité.

21 Utiliser le dispositif d'ancrage comme un équipement de protection personnelle contre les chutes et en aucun cas comme un équipement de levage/abaissement.

Introduction

Exigences du propriétaire, de l’employeur, de l’utilisateur ou de l’opérateur :

1 Les opérateurs doivent avoir été formés et posséder les qualifications requises pour l’utilisation en toute sécurité de l’équipement et être familiarisés avec le modèle précis d’équipement Genie, et notamment :

- connaître et respecter les manuels de l’opérateur et de sécurité, autocollants et avertissements de l’équipement ;
- comprendre toutes les fonctions des commandes ;
- connaître et comprendre tous les dispositifs de sécurité destinés à l’équipement actuellement utilisé ;
- être informés de la façon d’éviter les risques.

2 Respecter toutes les consignes, réglementations et normes du site de travail, locales, nationales, provinciales et fédérales en vigueur concernant l’utilisation de l’équipement.

3 L’équipement doit être dans un état et une configuration de fonctionnement corrects.

Compte tenu des informations fournies dans le présent guide Genie, le propriétaire, l’employeur, l’utilisateur et l’opérateur de l’équipement s’engagent par la présente à indemniser et à mettre hors de cause Terex USA, Terex Global GmbH, sa société mère et ses filiales, pour tou(te)s responsabilités, réclamations, poursuites, pertes, coûts et frais de justice causés par, découlant de ou résultant d’une négligence ou omission dans l’utilisation de l’équipement, ou bien du non-respect des critères définis dans le présent manuel en relation avec l’utilisation d’une flèche comme point d’ancrage d’un système antichute, ou des règles de sécurité et instructions d’utilisation du Manuel de l’opérateur. **En utilisant la flèche comme point d’ancrage d’un système antichute, vous acceptez de respecter les exigences définies dans la présente, y compris concernant l’indemnisation. Si vous refusez, ne poursuivez pas l’utilisation proposée.**

Introduction

Danger

Négliger de respecter les instructions et les règles de sécurité du présent manuel et du manuel de l’opérateur de cette machine entraîne des risques de blessures graves, voire mortelles.

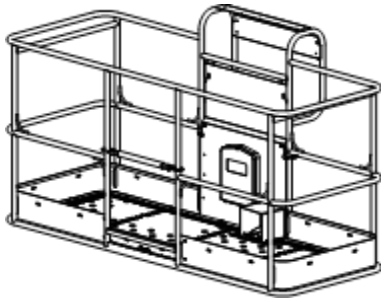
Remarque

La Genie® Fall Arrest Bar, également appelée système de déplacement antichute à ancrage (TFAAS) est autorisée uniquement sur les marchés ANSI, CSA, ANSI, CE, UK et AUS. Son utilisation est interdite sur tous les autres marchés.

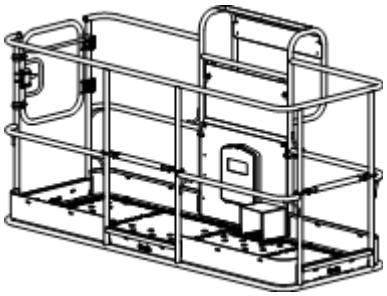
Configurations autorisées de la nacelle :

La Genie Fall Arrest Bar doit uniquement être utilisée sur des flèches Genie équipées des nacelles de 6 pi/1,83 m ou de 8 pi/2,44 m suivantes :

- ⚠ Nacelles à portillon standard sur flèches flèche fabriquées à partir de janvier 2003



- ⚠ Nacelles à portillon à battants latéral fabriquées à partir d’août 2015



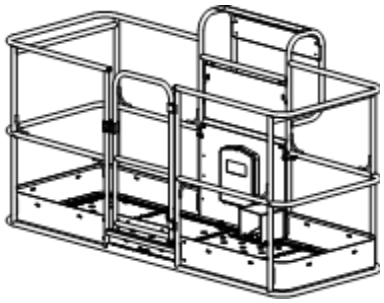
Toute utilisation sur d’autres machines est interdite.

Introduction

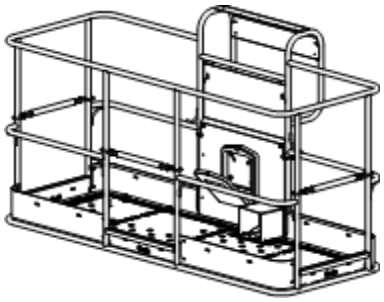
Configurations non autorisées de la nacelle :

La Genie Fall Arrest Bar ne doit pas être utilisée sur des machines équipées des options suivantes :

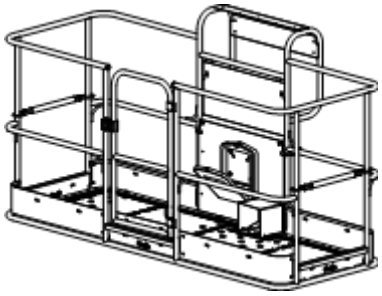
- ⚠ Kit de levage de panneaux
- ⚠ Portillon à battants central en option
- ⚠ Système Lift Tools™ Expo Installer



- ⚠ Nacelle à trois entrées avec trois rampes intermédiaires coulissantes



- ⚠ Nacelle à trois entrées avec deux rampes intermédiaires coulissantes et portillon à battants central



⚠DANGER L'utilisation de la Genie Fall Arrest Bar avec les options ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Introduction

⚠ Sécurité et barre antichute Genie

Lire, comprendre et respecter tous les avertissements et les instructions fournis avec la Genie Fall Arrest Bar.

Ne pas dépasser la capacité de charge nominale de la nacelle. Le poids de l'ensemble barre antichute Genie réduit la capacité de charge nominale de la nacelle et doit être soustrait au poids total de la nacelle.

La Genie Fall Arrest Bar est un accessoire non intégré. Soustraire le poids de cette barre antichute Genie (50 lb/23 kg) à la capacité nominale de la machine.

Déposer la Genie Fall Arrest Bar avant de procéder à l'étalonnage des systèmes de détection de charge.

Veiller à installer correctement la Genie Fall Arrest Bar.

Se conformer strictement aux instructions de nettoyage et de désinfection applicables en évitant de provoquer tout effet indésirable pour les matériaux ou l'utilisateur.

Lors de l'installation de la structure de la Genie Fall Arrest Bar, considérer le présent manuel comme faisant partie intégrante de la machine et l'y conserver en permanence.

Le dispositif d'ancrage est destiné à être utilisé par une seule personne.

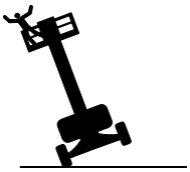
Définition des symboles et illustrations de mise en garde



La Genie Fall Arrest Bar pèse 50 lb/23 kg



Lire le supplément, pièce réf. 1256390.



Risque de renversement



Point d'ancrage

Système antichute



Introduction

Contrôle avant mise en route

- ☐ S'assurer que les manuels de l'opérateur, de sécurité et des responsabilités, ainsi que les suppléments requis, sont complets, lisibles et qu'ils se trouvent dans le coffret de la nacelle.
- ☐ S'assurer que tous les autocollants sont en place et lisibles.

Vérifier si la Genie Fall Arrest Bar est endommagée ou usée, incorrectement installée et si elle présente des pièces desserrées ou manquantes et des traces de modification non autorisée :

- ☐ écrous, boulons et autres fixations ;
- ☐ craquelures dans les soudures ou les composants de construction ;
- ☐ bosses ou dommages sur la Genie Fall Arrest Bar ;
- ☐ vérifier que le chariot d'attache de la longe de sécurité se déplace librement sur tout le rail.

Le contrôle avant mise en route consiste en une inspection visuelle effectuée par l'opérateur avant chaque changement d'équipe ou déopérateur. L'inspection vise à déceler tout défaut apparent sur la machine avant que l'opérateur ne teste les fonctions.

Si des dommages sont décelés ou des modifications non autorisées ont été apportées depuis la sortie d'usine, signaler la machine et la mettre hors service. Ne pas utiliser la machine avant qu'une personne compétente confirme par écrit qu'il est possible de le faire.

Contrôle des autocollants

Utiliser le contrôle approprié pour vérifier que tous les autocollants sont en place et lisibles. Les autocollants peuvent varier en fonction de la configuration de la machine.

Pièce réf.	Descriptif de l'autocollant	Qté
1281176	Étiquette – Point d'ancrage, système antichute	1
1256400	Autocollant, rail du système TFAAS, mot	1
1260910	Autocollant, rail du système TFAAS, symbole	1
1301770	Étiquette – Marquage CE, TFAAS	1

Introduction

Inspection annuelle

Rechercher des composants desserrés ou manquants.

Vérifier le couple de serrage de toutes les fixations. Se reporter à la section Instructions d'installation de ce document pour les couples de serrage.

Vérifier l'absence de dommages ou d'usure sur tous les composants. Rechercher d'éventuels signes de fissures, voilage et corrosion.

Vérifier le bon état de toutes les soudures.

Contrôler les brides de rail inférieures. Si les brides sont voilées, endommagées ou usées, remplacer le rail.

Vérifier que le chariot d'attache de la longe de sécurité se déplace librement sur tout le rail.

Contrôler le fonctionnement de l'œillet d'attache de la longe de sécurité sur le chariot et vérifier qu'il tourne librement.

Contrôler le fonctionnement du chariot d'attache de la longe de sécurité et vérifier que les roues tournent librement.

Vérifier que les butées et la boulonnerie du rail sont présentes et bien fixées.

Inspection après une chute

Remarque : en cas de chute de l'opérateur, la Genie Fall Arrest Bar et la flèche Genie doivent immédiatement être mises hors service et inspectées par une « personne qualifiée ». Si la Genie Fall Arrest Bar et la flèche Genie passent avec succès les inspections ci-dessous, la Genie Fall Arrest Bar et la flèche Genie peuvent être remises en service.

- Contrôler tous les composants structurels de la Genie Fall Arrest Bar et de la flèche Genie.
- Remplacer tout composant voilé ou endommagé
- Remplacer tout composant dont les soudures sont fissurées.
- Remplacer toutes les fixations de montage de la Genie Fall Arrest Bar.
- Procéder à une inspection annuelle de la Genie Fall Arrest Bar.
- Effectuer un contrôle avant mise en route sur la Genie Fall Arrest Bar et la flèche Genie.

Introduction

Durée de vie du produit

Les EPI tels que la Genie Fall Arrest Bar peuvent être utilisés tant qu'à compter de leur date de fabrication, ils respectent les conditions suivantes :

- Utilisation normale conforme aux recommandations du présent manuel.
- Inspection périodique exécutée au moins une fois par an par une personne compétente agréée (les réglementations locales et gouvernementales relatives aux inspections périodiques peuvent prévoir des mesures différentes : les consulter et les respecter). À l'issue de cette inspection périodique, l'EPI doit faire l'objet d'une déclaration de remise en service écrite. Se reporter au Registre d'inspection de la Genie Fall Arrest Bar, dans le présent manuel.
- Respecter scrupuleusement les conditions de remisage et de transport figurant dans le présent manuel.

Instructions d'installation



Observer et respecter les consignes suivantes :

☑ Cette procédure doit être effectuée par une personne autorisée à installer la Genie Fall Arrest Bar.

☑ Signaler et mettre hors service immédiatement une machine endommagée ou défectueuse.

☑ Réparer tout dommage ou dysfonctionnement avant de mettre la machine en service.

Avant de procéder à l'installation

☑ Lire, comprendre et respecter les règles de sécurité et les instructions d'utilisation du Manuel de l'opérateur et des suppléments Genie appropriés.

☑ Vérifier que tous les outils et pièces nécessaires sont disponibles et prêts à l'utilisation.

☑ Lire attentivement cette procédure et respecter toutes les instructions. Essayer d'utiliser des voies détournées peut être dangereux.

☑ Vérifier que l'élévateur à nacelle mobile (MEWP) est exempt de tout dommage, craquelure au niveau des soudures ou dégradation.

Remarques :

- Utiliser de la boulonnerie de montage neuve à chaque nouvelle installation de la Genie Fall Arrest Bar, y compris en cas de réinstallation sur la même machine. Un kit de boulonnerie de rechange (réf. Genie 1260849) est disponible auprès du service Pièces détachées de Genie.
- Se reporter à la page d'illustration pour les instructions d'installation.

Contenu du kit 1256377GT

À utiliser sur les nacelles de 8 pi/2,44 m avec autocollants comportant des mots.

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
1	Ensemble rail, 8 pi/2,44 m	*1256379	1
2	Entretoise	1256481	8
3	Support intérieur	1256389	2
4	Vis, 3/8-16 x 2.5 **	1256856	8
5	Écrou de bride, 3/8-16 **	1274322	8
6	Manuel, Supplément	1256390	1

Composants de *1256379GT

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
7	Chariot	1256439	1
8	Autocollant, Point d'attache de la longe de sécurité	1281176	1
9	Autocollant, rail du système TFAAS, mot	1256400	1
10	Vis, 1/2-13 x 3.5 ***	1256851	2
11	Écrou de bride, 1/2-13 ***	1251997	2
12	Butoir en caoutchouc	36388	2
13	Butée	1260892	2
14	Axe soudé, 8 pi/2,44 m rail de	1256381	1

** Couple de serrage 35 ft-lbs / 47.5 Nm

*** Serrer jusqu'à ajustement complet. Ne pas trop serrer, cela pourrait endommager le rail.

Instructions d'installation

Contenu du kit 1256378GT

À utiliser sur les nacelles de 6 pi/1,83 m avec autocollants comportant des mots.

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
1	Ensemble rail, 6 pi/1,83 m	*1256380	1
2	Entretoise	1256481	8
3	Support intérieur	1256389	2
4	Vis, 3/8-16 x 2.5 **	1256856	8
5	Écrou de bride, 3/8-16 **	1274322	8
6	Manuel, Supplément	1256390	1

Composants de *1256380GT

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
7	Chariot	1256439	1
8	Autocollant, Point d'attache de la longe de sécurité	1281176	1
9	Autocollant, rail du système TFAAS, mot	1256400	1
10	Vis, 1/2-13 x 3.5 ***	1256851	2
11	Écrou de bride, 1/2-13 ***	1251997	2
12	Butoir en caoutchouc	36388	2
13	Butée	1260892	2
14	Axe soudé, 6 pi/1,83 m rail de	1256383	1

Contenu du kit 1261018GT

À utiliser sur les nacelles de 8 pi/2,44 m avec autocollants en français.

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
1	Ensemble rail, 8 pi/2,44 m	*1261020	1
2	Entretoise	1256481	8
3	Support intérieur	1256389	2
4	Vis, 3/8-16 x 2.5 **	1256856	8
5	Écrou de bride, 3/8-16 **	1274322	8
6	Manuel, Supplément	1256390FR	1

Composants de *1261020GT

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
7	Chariot	1256439	1
8	Autocollant, Point d'attache de la longe de sécurité	1281176	1
9	Autocollant, rail du système TFAAS, français	1256400FR	1
10	Vis, 1/2-13 x 3.5 ***	1256851	2
11	Écrou de bride, 1/2-13 ***	1251997	2
12	Butoir en caoutchouc	36388	2
13	Butée	1260892	2
14	Axe soudé, 8 pi/2,44 m rail de	1256381	1

** Couple de serrage 35 ft-lbs / 47.5 Nm

*** Serrer jusqu'à ajustement complet. Ne pas trop serrer, cela pourrait endommager le rail.

Instructions d'installation

Contenu du kit 1261019GT

À utiliser sur les nacelles de 6 pi/1,83 m avec autocollants en français.

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
1	Ensemble rail, 6 pi/1,83 m	*1261021	1
2	Entretoise	1256481	8
3	Support intérieur	1256389	2
4	Vis, 3/8-16 x 2.5 **	1256856	8
5	Écrou de bride, 3/8-16 **	1274322	8
6	Manuel, Supplément	1256390FR	1

Composants de *1261021GT

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
7	Chariot	1256439	1
8	Autocollant, Point d'attache de la longe de sécurité	1281176	1
9	Autocollant, rail du système TFAAS, français	1256400FR	1
10	Vis, 1/2-13 x 3.5 ***	1256851	2
11	Écrou de bride, 1/2-13 ***	1251997	2
12	Butoir en caoutchouc	36388	2
13	Butée	1260892	2
14	Axe soudé, 6 pi/1,83 m rail de	1256383	1

Contenu du kit 1261022GT

À utiliser sur les nacelles de 8 pi/2,44 m avec autocollants comportant des symboles.

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
1	Ensemble rail, 8 pi/2,44 m	1261024	1
2	Entretoise	1256481	8
3	Support intérieur	1256389	2
4	Vis, 3/8-16 x 2.5 **	1256856	8
5	Écrou de bride, 3/8-16 **	1274322	8
6	Manuel, Supplément	1256390	1

Composants de *1261024GT

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
7	Chariot	1292983	1
8	Autocollant, Point d'attache de la longe de sécurité	1281176	1
9	Autocollant, rail du système TFAAS, symbole	1260910	1
10	Vis, 1/2-13 x 3.5 ***	1256851	2
11	Écrou de bride, 1/2-13 ***	1251997	2
12	Butoir en caoutchouc	36388	2
13	Butée	1260892	2
14	Axe soudé, 8 pi/2,44 m rail de	1256381	1
15	Autocollant, Marquage CE	1301770	1

** Couple de serrage 35 ft-lbs / 47.5 Nm

*** Serrer jusqu'à ajustement complet. Ne pas trop serrer, cela pourrait endommager le rail.

Instructions d'installation

Contenu du kit 1261023GT

À utiliser sur les nacelles de 6 pi/1,83 m avec autocollants comportant des symboles.

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
1	Ensemble rail, 6 pi/1,83 m	*1261025	1
2	Entretoise	1256481	8
3	Support intérieur	1256389	2
4	Vis, 3/8-16 x 2.5 **	1256856	8
5	Écrou de bride, 3/8-16 **	1274322	8
6	Manuel, Supplément	1256390	1

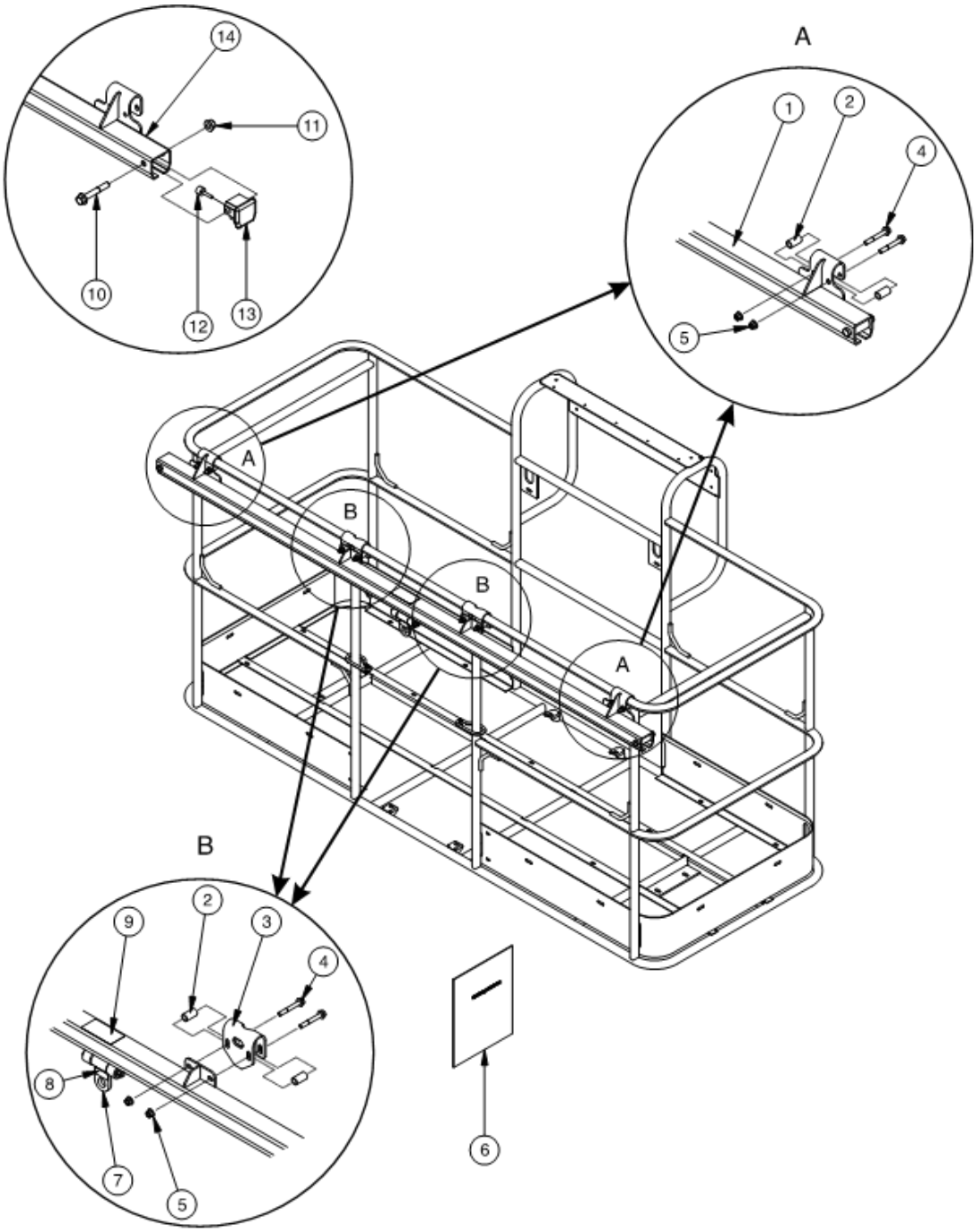
Composants de *1261025GT

Élément	Description des pièces	Pièce détachée Genie réf.	Qté
7	Chariot	1292983	1
8	Autocollant, Point d'attache de la longe de sécurité	1281176	1
9	Autocollant, rail du système TFAAS, symbole	1260910	1
10	Vis, 1/2-13 x 3.5 ***	1256851	2
11	Écrou de bride, 1/2-13 ***	1251997	2
12	Butoir en caoutchouc	36388	2
13	Butée	1260892	2
14	Axe soudé, 6 pi/1,83 m rail de	1256383	1
15	Autocollant, Marquage CE	1301770	1

** Couple de serrage 35 ft-lbs / 47.5 Nm

*** Serrer jusqu'à ajustement complet. Ne pas trop serrer, cela pourrait endommager le rail.

Instructions d’installation



Registre d'inspection et barre antichute Genie

Informations importantes : à conserver en lieu sûr		Date de mise en service :	
Date de l'inspection	**Conclusions de l'inspection**	**Signature de l'inspecteur**	**Inspection suivante**

Déclaration de conformité

CE/UE Déclaration de conformité

Modèle/type : Barre antichute Genie (FAB et TFAAS)

Description : - Équipement de protection individuel de catégorie 3 (selon la réglementation 2016/425 (UE))

Fabricant : Terex Global GmbH
Bleicheplatz 2
8200 Schaffhausen Switzerland

La présente déclaration de conformité est publiée sous la seule responsabilité du fabricant.

Objet de la déclaration : Référence 1261023 et 1261022

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation harmonisée concernée de l'Union :

Réglementation 2016/425 (UE), comme indiqué par le numéro d'examen du type UE 2777/13224-02/E00-00 délivré par :

SATRA Technology Europe Limited
N° 2777 Bracetown Business Park,
Clonee, Dublin 15
Dublin, Ireland

Normes ou spécifications techniques utilisées : EN 795:2012 Équipement de protection personnelle contre les chutes — Dispositifs d'ancrage

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est soumis à la procédure suivante d'évaluation de la conformité, conformément à la réglementation 2016/425 (UE) : La conformité du type en fonction du contrôle de production interne ainsi que des contrôles supervisés des produits à des intervalles aléatoires (Module C2) sous la surveillance de l'organisme notifié SATRA N° 2777

Signature pour le compte de :
Lieu et date de publication : Terex Global GmbH
Lieu : Suisse
Date : 16 août 2019

Signataire habilité



Représentant autorisé à compiler le fichier technique : Tony Green
Directeur général
Genie Industries B.V.
Boekerman 5
OUD GASTEL, Brabant 4751 XK
The Netherlands

Déclaration de conformité

CE/UE Déclaration de conformité

Produit : Flèches Genie équipées d'une Barre antichute Genie (FAB et TFAAS)

Type de produit : Nacelle d'élévateur mobile

Fabricant : Terex Global GmbH
Bleicheplatz 2
8200 Schaffhausen Switzerland

La présente déclaration de conformité est publiée sous la seule responsabilité du fabricant.

Objet de la déclaration : Référence 1261023 et 1261022

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation harmonisée concernée de l'Union :
Directive sur les machines 2006/42/CE, telle que décrite dans l'examen du type CE n° DK-MAC000140 i01 délivré par :
TUV SUD Demark
NB N° 2443
Strandvejen 125
DK-2900 Hellerup

Normes ou spécifications techniques utilisées **:** EN 795:2012 Équipement de protection personnelle contre les chutes — Dispositifs d'ancrage
MEWP, calculs, exigences en matière de sécurité et méthodes conformes à la norme ISO 16368:2010.

Signature pour le compte de :
Lieu et date de publication **:** Terex Global GmbH
Lieu : Suisse
Date : 20 mars 2023

Signataire habilité



Représentant autorisé à compiler le fichier technique : Tony Green
Directeur général
Genie Industries B.V.
Boekerman 5
OUD GASTEL, Brabant 4751 XK
The Netherlands

Distribué par :

www.genielift.com